NOUS INSISTONS !

Priorités non négociables par et pour les populations clés dans le processus de révision et de redéfinition des priorités des programmes du Fonds mondial dans le cadre du Cycle de subvention 7

Juin 2025

Le vendredi 30 mai 2025, INPUD, GATE, NSWP et MPact, en partenariat avec GBGMC, ont organisé un webinaire visant à communiquer les dernières informations concernant le processus de révision et de redéfinition des priorités du Fonds mondial. Ce processus, en cours dans les pays, a pour objectif de replanifier les programmes de santé et de réduire le montant des subventions accordées dans le cadre des Cycles de subvention 6 et 7 (CS7). Selon les directives du Fonds mondial publiées le 6 juin, les récipiendaires principaux (RP) et les instances de coordination nationales (ICN) pourront, dès la fin du mois de juin, prendre connaissance du montant révisé de l'enveloppe de financement national indiquant le nouveau montant des subventions qui leur sont accordées. Il s'agit là d'une autre conséquence catastrophique de la crise financière mondiale qui frappe actuellement le secteur de la santé et du développement international. Lors des deux premières semaines de juillet, les récipiendaires principaux (RP), les instances de coordination nationales (ICN) et les partenaires nationaux (y compris les organisations et réseaux de populations clés) devraient se réunir pour discuter notamment de la meilleure façon d'utiliser les subventions du CS7 restantes. Le processus de révision et de redéfinition des priorités vise à permettre aux pays d'identifier les programmes de santé essentiels qui proposent des services vitaux de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Il ne s'agit pas d'un exercice au cours duquel de nouvelles idées et interventions peuvent être incorporées au mécanisme de subvention national. **Il s'agit plutôt d'un processus crucial qui doit nous permettre de protéger les services et les programmes actuels financés par le Fonds mondial qui ont été conçus pour et par les populations clés.**

Au cours de ce webinaire, près de 200 organisations communautaires et organisations de la société civile **ont identifié des projets menés par et pour les populations clés** (personnes qui consomment des drogues, travailleurSEs du sexe, communautés trans et non conformes aux normes de genre, homosexuels, bisexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes) qui sont indispensables pour garantir ***un accès continu à des services vitaux*** dans le cadre de ce processus de redéfinition rapide des budgets. Les données récoltées grâce à soixante (60) enquêtes menées en ligne auprès de membres des communautés de 31 pays ont également

joué un rôle essentiel pour définir ces priorités fondamentales.[1] Bien que ces interventions financées par le Fonds mondial puissent varier en fonction du contexte national, **il est évident que ces priorités ne sont pas négociables. Voici une liste de nos priorités à laquelle vous pouvez vous référer et/ou qui peut être adaptée en fonction du contexte dans votre pays.**

Nous nous trouvons à un moment décisif où nous devons protéger les programmes et les services destinés aux populations clés qui sont financés par le Fonds mondial.

Les priorités suivantes ne sont pas négociables : elles reflètent les besoins des communautés en matière de VIH et ont été classés en fonction des modules de subvention du Fonds mondial pour plus de clarté. Il s'agit de priorités qui doivent être adaptées ou modifiés en fonction du contexte national. Par exemple, certains services financés par le Fonds mondial et énumérés ci-dessous sont proposés dans certains pays mais pas dans d'autres.

Module : les interventions prioritaires en matière de VIH

Nous insistons pour que le processus de révision et de redéfinition des priorités du Fonds mondial :

- **Maintienne un accès équitable aux services essentiels en s'assurant que ces services respectent les droits des populations, qu'ils sont gérés par les populations elles-mêmes et qu'ils sont facilement accessibles pour la prévention, le traitement et la prestation des soins.** Ces services peuvent par exemple prendre la forme de services de proximité et de formation par et pour les pairs, de distribution de préservatifs et de lubrifiant, de programmes de dépistage du VIH et de la tuberculose par et pour les pairs, de centres d'accueil gérés par les populations clés et pour les populations clés, de services de réduction des risques gérés par les communautés, de projets de formation à l'assistance juridique ou encore d'un soutien psychosocial et à la santé mentale.
- **Continue d'investir dans des initiatives communautaires innovantes et respectueuses des droits des populations pour que la prestation des services et la distribution des traitements antirétroviraux soient efficaces et peu chères.** Par exemple : les services mobiles proposant traitements et PrEP, le soutien des pairs pour faciliter l'adhésion aux traitements, etc. Ce soutien doit accorder une attention particulière aux besoins et aux préférences de chaque population clé, notamment des personnes vivant avec le VIH.

[1] Soixante organisations ont répondu à l'enquête menée en ligne pendant une période de 10 jours (du 29 mai au 8 juin 2025).

- **Assure le financement de services de réduction des risques complets et accessibles :** les services de proximité et la formation par et pour les pairs, la distribution de matériel pour injecter ou fumer les drogues qui reflète les valeurs et les préférences des usagers de drogues, la distribution de naloxone par des services gérés par les consommateurs de drogues, le traitement des plaies, le dépistage et le traitement des hépatites et, le traitement de substitution aux opiacés (méthadone et buprénorphine).

- **Propose des services de santé reproductive et sexuelle qui sont accessibles, qui reposent sur des données probantes et qui adoptent une approche transformatrice du genre :** il s'agit par exemple de garantir l'accès à la PrEP et à la PPE (y compris au Lenacapavir (LEN)), à des services de soutien visant à aider les personnes à s'épanouir dans leur identité de genre, au traitement hormonal substitutif, à des services de santé adaptés pour des soins de l'anus, à des services différenciés de dépistage, au dépistage et au traitement du cancer du col de l'utérus et aussi à des services d'accueil de victimes de violences.

- **Intègre des programmes complets respectueux des cultures des populations autochtones,** qui respectent leurs traditions et leur vision du monde, particulièrement les sciences ancestrales et leur système de gouvernance.

- **Protège les activités de plaidoyer qui soutiennent les réformes politiques respectueuses des droits, l'accès à la justice et les efforts de lutte contre la stigmatisation et la discrimination pour et par les populations clés** (par exemple, dans les domaines de la santé, de la police, de la justice et de la vie locale). Les préjugés et la discrimination sont des obstacles à l'accès aux soins pour toutes les populations clés. Il est donc essentiel de continuer à investir dans la lutte contre les préjugés et la discrimination parce que cela permet de sauver des vies. Les activités de plaidoyer sont primordiales pour améliorer l'accès aux services de prévention, de traitement et de soins, notamment en promouvant la décriminalisation du travail du sexe.

<u>Les modules sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé : financement de la santé, ressources humaines pour la santé</u>

Nous insistons pour que le processus :

- **Protège les services qui sont proposés et gérés par les communautés,** en facilitant la mise en place de contrats sociaux et d'autres mécanismes de financement des services, des organisations et des réseaux communautaires.

- **Reconnaisse les compétences des travailleurSEs du sexe spécialistes de la santé (par ex. les travailleurSEs du sexe qui font du travail de proximité, qui font des formations, qui accompagnent d'autres travailleurSEs du sexe) et leur permettre de faire partie, à part**

entière, du personnel de santé et d'être intégrée dans les ressources humaines et les budgets. Ces mesures sont nécessaires pour assurer l'égalité des salaires et garantir la protection de leur emploi et ainsi édifier des systèmes de santé communautaire qui sont résilients et pérennes.

Les modules sur les systèmes résistants et pérennes pour la santé : renforcer les systèmes communautaires

Nous insistons pour que :

- **Des investissements soient assurés pour le renforcement des capacités des organisations communautaires,** cela afin de garantir la mise en place de services vitaux et d'accélérer leur prise en charge, à long terme, par les pays.
- **Des investissements soient assurés pour financer les nouvelles initiatives de Suivi communautaires qui ont fait leurs preuves.** Cela est nécessaire afin d'améliorer la prestation de services, d'identifier les nouvelles lacunes et problèmes et d'en améliorer la qualité pour qu'ils soient plus efficaces et plus pérennes.

Module : produits de santé et systèmes d'approvisionnement

Nous insistons pour que le processus de révision des budgets des pays et de redéfinition des priorités du Fonds mondial :

- **Garantisse un accès équitable aux innovations scientifiques, en particulier en ce qui concerne les lacunes en matière de prévention et de soins du VIH :** par exemple concernant l'accès au Lenacapavir, aux innovations en matière de santé numérique, aux infrastructures pour les IA, au renforcement des capacités, aux technologies et aux outils pour les organisations et les réseaux de populations clés et les réseaux et organisations communautaires.

Défendre nos priorités

Le 6 juin, le Fonds mondial a publié des directives actualisées décrivant les principales considérations à suivre par les pays lors du processus de redéfinition des priorités notamment concernant les interventions clés. **Vous pouvez accéder au document**

en cliquant ICI. Les traductions seront mises publiées par le Fonds mondial mi-juin. En attendant, vous pouvez accéder à des traductions générées par une IA **ICI** en français, en espagnol, en portugais et en russe.

Il est indispensable que vous vous informiez et que vous évitiez de vous rendre à des réunions mal préparées !

Vous trouverez ci-dessous six stratégies de plaidoyer fondamentales pour aider les communautés à se mobiliser lors de ce processus de redéfinition des priorités et des budgets .

1. **NE PERDEZ PAS DE TEMPS !** N'attendez pas qu'on vous invite à participer au processus. Les choses vont aller très vite. Les négociations auront lieu en grande partie entre le(s) RP, l'équipe de pays du Fonds mondial et l'instance de coordination nationale (ICN) de votre pays.

2. **Suivez l'argent !** Essayez de vous procurer les rapports sur le budget national approuvé par le Fonds mondial et le budget le plus récent pour avoir une idée des activités que couvrent les subventions reçues par votre pays, pour savoir combien a été dépensé et combien d'argent reste pour chaque intervention. Vous pourrez trouver beaucoup d'informations sur la page des données du Fonds mondial : Data Explorer. Des bilans financiers sont également à votre disposition par pays, par étape et par module ici : Tableau de bord ICN. Ce sont d'excellentes ressources qui sont à votre disposition pour mieux comprendre quels sont les fonds dont on envisage actuellement de redéfinir les priorités, de les réviser (en les interrompant) ou de les supprimer.

3. **N'oubliez pas que l'union fait la force !** Communiquez avec vos partenaires et vos alliés. Essayez de vous réunir, de faire des projets et de réfléchir à des stratégies. Il y a beaucoup à faire : répartissez les rôles et les responsabilités au sein de votre groupe et assurez-vous que tout le monde sait ce qu'il a à faire et que les échéances sont claires.

    - *Contactez les représentantEs des populations clés et de la société civile au sein de l'ICN pour rester informés et invitez-les à vos réunions.*

    - *Dressez la liste des principaux acteurs et responsables de ce processus* (par exemple, le président et le vice-président de votre ICN, les membres de l'ICN, les référents de communication au niveau du récipiendaire principal et du sous-récipiendaire, l'agence locale du Fonds et le gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial). Trouvez leur nom, leur fonction et leur adresse courriel.

- *Sachez qui est responsable de prendre les décisions au sein de l'ICN et au niveau du récipiendaire principal.* C'est avec ces personnes que vous devez communiquer en priorité et auprès de qui vous devez défendre les intérêts de votre communauté.

- *Exigez une réunion.* Veillez à envoyer régulièrement des courriels de suivi, en consignant tout ce qui a été discuté et toutes les décisions qui ont été prises, de manière à disposer d'une trace écrite et à pouvoir demander des comptes sur les décisions qui ont été prises. Vous trouverez des modèles pour écrire vos courriels aux membres de l'ICN, aux récipiendaires principaux et à d'autres dans les annexes des Questions fréquemment posées rédigée par le Hub mondial de données pour le plaidoyer. **Ce site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à l'ajouter à vos favoris !**

- *Demandez qu'on vous communique le calendrier des réunions et des consultations* pour le processus de redéfinition des priorités et de révision afin de pouvoir vous organiser.

- *Demander à avoir accès à toute la documentation* utilisée pour la révision et la redéfinition des priorités **avant chaque réunion/consultation.** Il est très important que vous ayez le temps d'examiner soigneusement les documents à l'avance (y compris les comptes rendus des réunions précédentes) afin de pouvoir participer activement aux discussions et de défendre vos priorités.

4. **Communiquez clairement vos priorités par écrit,** en précisant par des arguments convaincants pourquoi elles ne sont pas négociables. Ce seront ces arguments (les principaux messages que vous souhaitez transmettre) qui vous seront utiles lors des négociations.

    - *Organisez des consultations avec les membres de votre communauté*, si possible, afin de dresser une liste commune des principales priorités. Ces priorités pourront être différentes ou plus spécifiques que celles présentées ici en fonction du contexte de votre pays.

    - *Servez-vous des données collectées grâce à votre Suivi communautaire pour appuyer vos arguments.* Vous pouvez également vous servir de tout le travail que vous avez effectué pour préparer votre demande de financement au début du Cycle de subvention 7. Appuyez-vous par exemple sur les données que vous avez recueillies pour aborder les difficultés d'accès aux services, le taux de satisfaction des populations et les conséquences néfastes de la criminalisation.

- Appuyez-vous sur des exemples pertinents et sur le « langage et les données du Fonds mondial » pour structurer votre argumentation. Vous trouverez des conseils utiles dans la section 5.3 des **Questions fréquemment posées** ainsi qu'un modèle dont vous pourrez vous servir (**Modèle 4**).

- *Communiquez vos priorités à toutes les parties prenantes dans votre pays*. C'est-à-dire tous les membres de l'ICN et de son secrétariat, le référent de communication du récipiendaire principal, le bureau régional ou national de l'ONUSIDA, l'équipe de pays et le gestionnaire du portefeuille du Fonds mondial.

5. **Prenez des notes claires et détaillées des discussions et des décisions qui ont été prises** afin de pouvoir vous y référer et demander des comptes concernant ces discussions et les accords conclus.

6. **N'hésitez pas à signaler immédiatement les problèmes que vous rencontrez ou les inquiétudes que vous pourriez avoir,** notamment si vous n'arrivez pas à accéder rapidement aux informations dont vous avez besoin. Les décisions seront prises rapidement et il est donc très important que vous signaliez les difficultés rencontrées sans attendre. Deux conseils essentiels :

   - *Pour faire part de vos difficultés ou de vos préoccupations, envoyez votre courriel à toutes les personnes responsables d'un seul coup et non pas l'une après l'autre*. Cela permettra de vous assurer que tout le monde est au courant des difficultés que vous rencontrez. Si on ne vous répond pas la première fois, envoyez à nouveau votre courriel et demandez qu'on vous réponde. Vous trouverez un exemple de courriel dans le **Modèle 5**.

   - Signalez les problèmes sur les différentes pages Internet qui ont été créées à cet effet. Par exemple, le questionnaire Partagez vos commentaires est proposé par la société civile et vous aidera à vous mettre en relation avec des partenaires qui vous aideront à contacter les bonnes personnes au Fonds mondial, à vous mettre en relation avec d'autres personnes qui rencontrent le même problème et/ou à intervenir en votre nom. Il est également essentiel que vous contactiez les personnes responsables du Fonds mondial au sein des réseaux internationaux des populations clés. Ils pourront également vous aider à faire remonter votre problème jusqu'au Fonds mondial.

     INPUD - Isaac Ogunkola: isaacogunkola@inpud.net

GATE – Anil Padavatan : padavatan@gate.ngo

MPACT – Aria Shahbazpour Shahbazi : ashahbazpour@mpactglobal.org

NSWP – Mick Matthews : mick.matthews@nswp.org

GBGMC - Kingford Khanyiso : kkhanyiso@gbgmc.org